



SURVILLIERS
95470

Dossier n° DP 95 604 2600023

Date de dépôt : 12/06/2026

Demandeur : **Monsieur NINO Xavier**

Pour : **installation d'un carport de 3 mètres sur 5 mètres et modification de la porte de garage.**

Adresse terrain : **10 Traverse des Betteraviers**
95470 SURVILLIERS

ARRÊTÉ n°UR-2026-0810-a
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de SURVILLIERS

Le maire de SURVILLIERS,

VU la déclaration préalable présentée le 12/06/2026, complétée le 03/07/2026 par monsieur NINO Xavier demeurant 10 traverse des Betteraviers, SURVILLIERS (95470) ;

VU l'avis de dépôt de la demande affiché en Mairie le 15/06/2026 ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour installation d'un carport de 3 mètres sur 5 mètres et modification de la porte du garage,
- sur un terrain situé 10 Traverse des Betteraviers, à SURVILLIERS (95470),

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

VU le Plan Local d'Urbanisme en vigueur ;

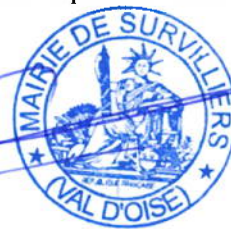
ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait OPPOSITION à la présente déclaration préalable sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les travaux seront réalisés conformément aux documents annexés au présent arrêté.

Survilliers,
Le 10 août 2026,

Le Maire,
Adeline ROLDAO-MARTINS



Nota : L'attention du bénéficiaire de l'autorisation est attirée sur son obligation de déposer en mairie sa déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux une fois le projet réalisé.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.